

**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 9 juillet 2018

COMMUNIQUÉ

« Vers un modèle français des villes intelligentes partagées » Rapport à Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Le rapport commandé à Akim Oural par le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en janvier 2017 et par la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) a été remis le 3 juillet 2018 au Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne. Il a été présenté aux membres de la CNCD et adopté en session plénière le 5 juillet 2018.



De gauche à droite : **Léo Donse**, chargé de mission ville intelligente, Métropole Européenne de Lille ; **Christine Moro**, Ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales ; **Jean-Baptiste Lemoyne**, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ; **Akim Oural**, Conseiller communautaire de la Métropole Européenne de Lille, Président du groupe de travail de la CNCD coopération décentralisée et numérique ; **Florence Durand-Tornare**, Fondatrice et Déléguée de l'association Villes Internet ; **Emmanuel Eveno**, Professeur des Universités à Toulouse 2, Président de l'association Villes Internet ; **Mathieu Vidal**, Maître de conférences à l'Institut National Universitaire J-F Champollion © DAECT

Ce rapport propose des pistes pour forger un modèle français de **villes intelligentes connectées, durables et solidaires** identifiable et reconnu à l'étranger. Les vingt propositions issues des auditions, entretiens et contributions permettront de nourrir une stratégie en faveur de la promotion du savoir-faire français dans la construction des villes de demain à travers le monde : un modèle français s'illustrant par une capacité à conjuguer les savoir-faire en s'appuyant sur des valeurs et une régulation particulières.

Il est le résultat d'un travail entre trois mondes, celui du politique qui inspire une vision à long terme, celui de l'université qui trace la continuité historique et référence les concepts, et celui du monde associatif qui relie aux réalités quotidiennes des acteurs et des lieux.

Dans le bouleversement technologique et sociétal amené par les technologies de l'information et de la communication, la France a une voix particulière à porter. Ce rapport porte l'espoir de construire une « ville partagée » dans le cadre de nouveaux partenariats internationaux rendus possibles par les technologies « numériques » et en puisant dans le patrimoine de compétences et de relations de la coopération décentralisée.

Retrouvez le rapport et ses 20 propositions sur le site [France Diplomatie](http://FranceDiplomatie.fr).

Contact :

Isabelle EDET, chargée de mission auprès de l'Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél: +33 (0)1 43 17 62 18 | isabelle.edet@diplomatie.gouv.fr

